



Les usagers des tiers-lieux ruraux

Les études sur les usagers des tiers-lieux, sur leurs motivations, donnent des informations précieuses sur les évolutions des sociétés.

Dans nos études, notre souci était plus limité : acquérir des éléments pour de meilleures stratégies de création et fonctionnement de tiers-lieux pour, en même temps, répondre aux attentes et besoins de la population d'un territoire rural et périurbain, et contribuer à son nouveau développement social, économique, industriel ... Compte-tenu de la prise de conscience des possibilités du télétravail déclenchée par la pandémie du covid, ce thème a fait l'objet d'enquêtes et études par l'Alliance. Réalisées sur une douzaine de tiers-lieux qui annonçaient cette activité dans leurs propositions et une centaine de personnes, les résultats restent fragiles.

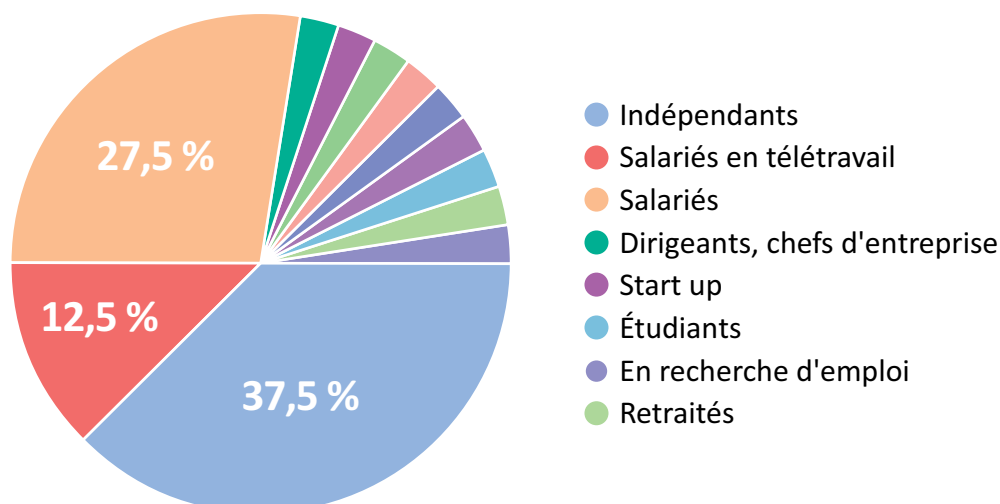
Le profil des utilisateurs télétravailleurs et coworkeurs (déclarés en télétravail) dans les tiers-lieux ruraux est dominé par les travailleurs indépendants, et des salariés d'entreprises (au sens large) de très petit effectif (une personne, deux ou trois). Rares sont les salariés de grandes entreprises, de PME et TPE. Pour resituer ces résultats, une analyse des catégories sociales au sens de l'INSE a été menée dans un certain nombre de communes et les visuels résument un résultat qui peut avoir son importance : dans une commune périphérique d'une métropole, le tiers-lieu est au sein d'un territoire à forte densité de cadres et de professions intellectuelles supérieures ; dans une commune de montagne très proche de la métropole, comme dans une petite ville semi-rurale éloignée (à 40 ou 50 minutes en voiture), se répartissent de façon comparable et très différente des répartitions observées pour les communes périphériques de métropole.

Les propositions d'interprétations, fragiles, à confirmer, pourraient s'énoncer :

- la périphérie d'une métropole pour un tiers-lieu n'est pas très différente du centre urbain avec la grande variété de fonctions et facilités qui l'entoure,
- dès que la distance en accessibilité de facilités est trop importante (15-20 minutes en voiture est un critère insuffisant), le tiers-lieu est dans un autre contexte. Malgré les milliers de personnes qui devraient être intéressées par son existence pour le télétravail, les usagers habituels sont des personnes assez isolées dans leur contexte de travail et intéressées par l'interaction avec d'autres personnes de situations comparables.

Ces tendances sont observées dans un ensemble complexe qui comprend métropoles, espaces ruraux, montagnards. Pour que les milliers de salariés qui effectuent le télétravail à domicile puissent bénéficier des tiers-lieux, faut-il un autre degré d'information ? des aménagements de tiers-lieux d'un niveau différent ? des évolutions profondes au sein de leurs employeurs, entreprises, administrations publiques, associations, ... ?

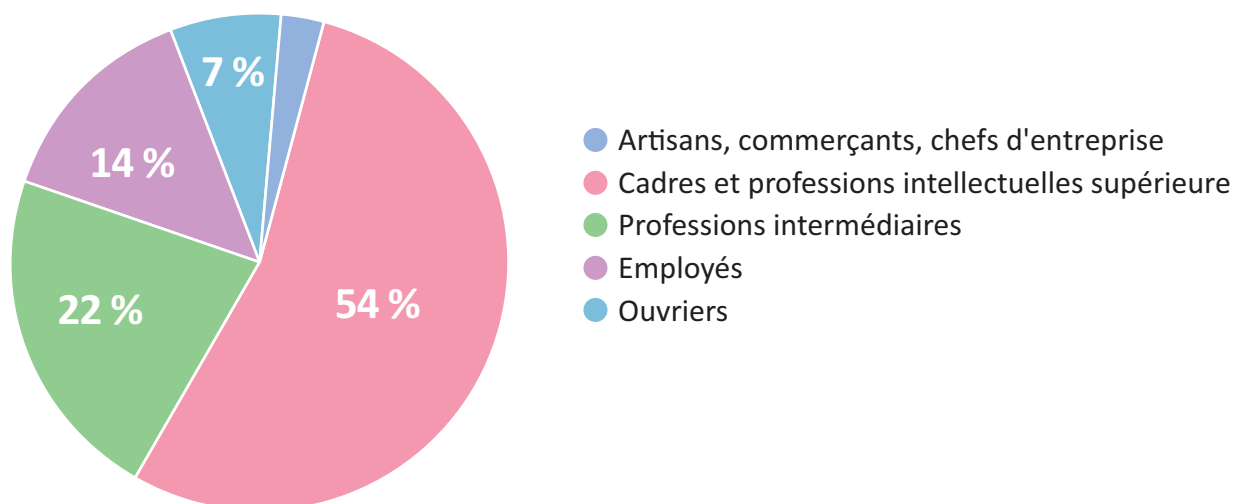
PROFIL DES USAGERS TÉLÉTRAVAILLEURS EN TIERS-LIEU



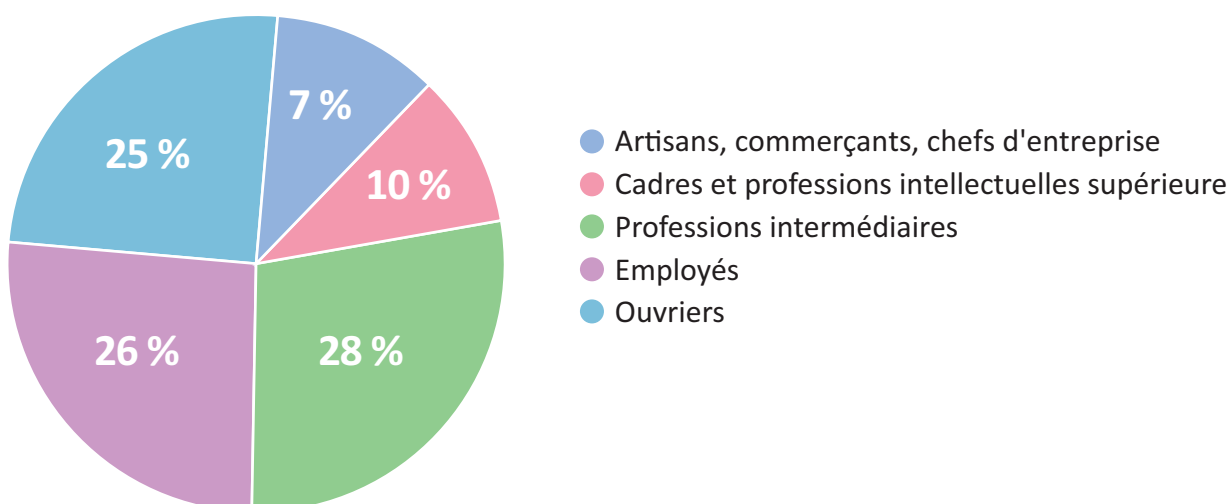
CATÉGORIES SOCIALES PROFESSIONNELLES DE COMMUNES DE TIERS-LIEU

Commune de périphérie d'une métropole, commune de montagne péri-urbaine, petite ville isolée
vallée et montagne

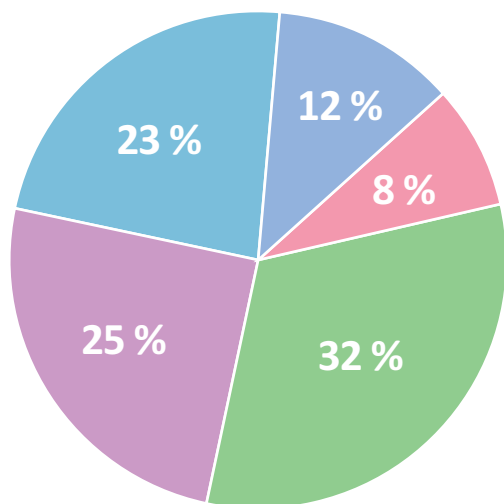
Montbonnot-Saint-Martin (2017)



Monestier-de-Clermont (2017)

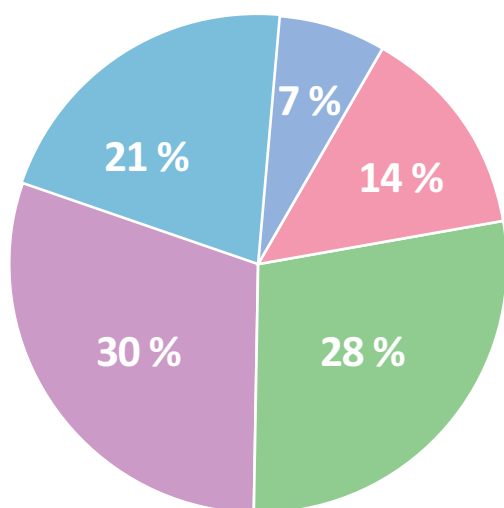


Les Adrets (2017)



- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

Saint Marcellin (2017)



- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers